



PROCES VERBAL BUREAU

LUNDI 06 NOVEMBRE 2023 – 19H30– LE MANS

PRESENTS	Mesdames LIBEAUT Isabelle - PORTAL Karine Messieurs CHAUVIN Philippe - CORVAISIER Jocelin – MECKES Charles – MELOCCO Frédéric -PRUDHOMME Guy
INVITES	Monsieur GEROME Sandro
EXCUSES	Madame PELLERIN Nathalie
INVITE EXCUSE	

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le président ouvre la séance à 19H30.

Nous avons reçu le nouveau véhicule qui permettra d'utiliser la remorque panier et de faire une transition avec l'ancien véhicule que nous allons conserver à minima jusqu'à la fin du mandat.

Il faut maintenant planifier une opération de communication avec nos partenaires (Conseil Départemental, Crédit Mutuel et Nissan) pour la mise en avant du matériel. Il serait bien d'associer les présidents de clubs.

En partenariat avec la ligue, nous allons organiser un job dating en avril sur le secteur du Mans.

La CTC la JALT/JCM a fait une demande académique pour ouvrir une section sportive au lycée Touchard Washington. La ligue a validé le dossier, ce qui correspond à son champ d'action. Le Comité n'a pas d'implication dans le dossier.

L'Assemblée Générale Fédérale a lieu au Puy du Fou les 13 et 14 octobre, 7 élus ont pu y assister via la Ligue et le Comité, un moment intéressant de partage et de découverte.

Nous approchons ce soir des 7 600 licenciés ce qui nous place à la 22^{ème} place sur le territoire. Le secteur féminin augmente de + 6% à la même date et nous avons une augmentation globale de 5%. Merci à Christophe JUTAN pour les analyses que vous pouvez retrouver pour chaque club sur le site du Comité.

Je remercie le Comité de Mayenne pour son invitation à la conférence Log.in mardi 14 novembre 20h00 à Cossé le Vivien. Aucun élu ne m'a sollicité pour y assister.

J'ai rencontré le club de le Mans SCM et des JS Coulaines pour le bilan de la convention partenariat U15 France que nous avons signée l'année dernière. Je vous propose la reconduction à l'identique pour le club des JS Coulaines, et une reconduction avec une valorisation à déterminer en Comité Directeur en raison de 2 éléments supplémentaires pour le Mans SCM.

Le club de la Chapelle Saint Aubin a fait une demande de convention de partenariat avec le Comité. Les critères seront différents par rapport aux équipes U15 France.

Opération Fidélisation 2023/2024, quelle réorientation faisons-nous ? La communication devait se faire en Aout/Septembre en fonction des renouvellements des jeunes après leur première licence sur des catégories ciblées (invitation au MSB). J'entends les arguments des uns et des autres, nous décidons.

Validation du fait de donner les ballons aux clubs et informer les parents des enfants concernés par mail.

Charles MECKES informe que 150 classes ont reçu une réponse positive dans le cadre de l'OBE mais qu'il reste trop de classes en attente de réponse de clubs.

Les Automnales organisées par la Ligue ont eu lieu le 4 novembre. Karine PORTAL était présente comme élue du CD72. A noter qu'un seul club sarthois était présent, Le Mans SCM.

Karine PORTAL a représenté Charles MECKES au dernier bureau de la Ligue. Il y a notamment eu un retour sur le compte-rendu de la dernière ETR où ont été rapportés des propos de salariés qui n'ont pas été validés par des élus. Karine PORTAL rapporte également que la commission de discipline s'est déjà beaucoup réunie cette saison (plus que l'an dernier). Elle informe que les 4 arbitres sarthois récompensés par le « sifflet d'or » vont être invités sur une rencontre de l'EAB le 1^{er} décembre et qu'une journée Basket au Féminin va être organisée à Angers le 9 décembre.

Isabelle LIBEAUT informe que nous avons reçues la proposition de 4 prestataires pour la suite du processus Dispositif Local d'Accompagnement. Ces propositions sont à l'étude.

INFORMATIONS DU SECRETAIRE GENERAL

Une discussion est en cours avec Christelle PASQUIER au sujet de la modulation de son temps de travail. Cette discussion devrait être finalisée le 8 novembre et un avenant à son contrat de travail sera fait dans ce sens.

Parallèlement, une augmentation de salaire a été accordée à Christelle PASQUIER.

CONSTITUTION DES STAFFS DES SELECTIONS / DETECTIONS

Suite à une situation imprévue, nous avons dû valider par mail lors d'un bureau exceptionnel la composition du staff des 2011. Le président rappelle que cela engage une responsabilité du Comité Directeur et surtout du président, cela ne peut pas se faire de cette façon.

La validation des staffs des détections / sélections par le bureau est une obligation de nos statuts.

Les staffs validés s'engagent à respecter les directives du comité, à avoir une attitude et des propos qui correspondent à leurs missions. Si les valeurs ne leurs correspondent pas, ils ne peuvent alors pas faire partie d'un staff.

Le responsable de la commission doit s'assurer du respect de la validation via son responsable de pôle.

De plus, pour candidater à un staff, une candidature de deux lignes ne peut pas être une candidature mais juste un souhait. Nous avons besoin d'étayer au moins le parcours des candidats.

Sandro GEROME informe qu'il n'est pas toujours facile de trouver des candidats pour les staffs.

Il propose à validation la composition suivante pour les staffs des 2012 :

Détection 2012 garçons :

Entraîneur : Lucas DUMONT (ASCA Basket)

Adjoints : Kézia HEULIN (Le Mans SCM)

et François STEPHAN (Le Mans JCM)

Détection 2012 Filles :

Entraîneur : Ines MAUDET (JS Ruaudin)

Adjoint 1 : Mickaël DAVOINE (Roézé Basket)

et Alexis DESMETS (ASCA Basket)

Les membres du bureau notent que la présence d'une seule entraîneur féminine n'est pas suffisante pour des questions de responsabilité. Il est demandé à la Commission Technique de proposer au plus vite un nom supplémentaire pour intégrer le staff féminin 2012.

Les staffs sont validés à l'unanimité, avec la réserve d'une personne féminine supplémentaire pour le staff 2012 féminin.

PÔLE ADMINISTRATIF

Gabriel BARBANCON a fini sa mission au Comité. Nous le remercions pour son implication dans les différentes tâches que nous avons pu lui confier et lui souhaitons bonne chance pour la suite de sa carrière professionnelle.

Nous avons reçu une demande de mutation pour une Senior Fille. Cependant, cette joueuse ayant déjà joué avec le club A, il n'est plus possible de muter pour un club B.

Refus de la mutation à l'unanimité

Philippe CHAUVIN pose la question du maintien de l'envoi des courriers de pénalité sportive en recommandé. Cela a un coût mais engendre également un travail supplémentaire pour la salariée. La question va être posée à la Ligue et nous nous adapterons en fonction de la réponse.

PÔLE SPORTIF

Le premier stop 3x3 a eu lieu à Coulaines le 22 octobre avec 57 équipes présentes. La journée a été une réussite. Cependant Karine PORTAL regrette le manque de bénévoles présents notamment pour l'installation.

Une réunion est prévue avec les clubs sarthois ayant une équipe inscrite en championnat pour définir l'organisation des prochains stops 3x3 dans le département.

La première soirée 3x3 Entreprises a eu lieu le 26 octobre avec 16 équipes représentant une douzaine d'entreprises. Les participants étaient très satisfaits.

Karine PORTAL rappelle l'importance de préparer des conventions de prêt pour le matériel, notamment 3x3.

Karine PORTAL informe que Guillaume COULBAUT réalise le suivi des entraîneurs diplômés sur les catégories jeunes pré-région et que Christelle PASQUIER fait ensuite les courriers aux clubs si nécessaire.

La phase club du Challenge Benjamin est ouverte jusqu'au 31 décembre. La finale départementale aura lieu au SCM le mercredi 28 février.

La commission Compétitions se réunira le mercredi 15 Novembre pour traiter différents sujets ou demandes de clubs.

Nadège LARCHER a reçu une invitation à participer à un séminaire CTA en janvier. Elle est intéressée pour y participer mais doit voir avec son employeur principal.

Karine PORTAL fait un point sur la formation à l'Examen d'Arbitre Départemental. Il y a beaucoup d'inscrits, mais certains ont déjà manqué 2 séances. Certains candidats ont été remis à disposition des clubs en raison de trop grandes lacunes. Ils pourront éventuellement être désignés en janvier en fonction de leurs progrès.

Karine PORTAL propose la validation de la commission réclamations : Cathy PELLERAY, Nicolas BROSSARD, Nicolas RIVIERE, Jean-Baptiste LEROY et Alain PORTAL. Si une des personnes ne peut siéger en raison de conflit d'intérêts, elle sera remplacée par un membre de la CDO désigné par le responsable de la Commission et validé par le bureau.

Validation à l'unanimité

Karine PORTAL annonce qu'un arbitre stagiaire a été validé comme arbitre départemental. Il s'agit de Sandro GEROME (Le Mans JCM).

PÔLE COMMUNICATION / VIVRE ENSEMBLE

Frédéric MELOCCO fait un point d'avancement des opérations Bienvenue dans le Game et Retour dans le GAME.

POINTS DIVERS

Guy PRUDHOMME rappelle qu'il est important de prévenir les clubs lorsque des joueurs sont invités ou convoqués de manière nominative à des détectations ou sélections. Une liste peut être publiée sur le site du comité avec le prénom, l'initiale du nom et le club.

Guy PRUDHOMME informe qu'il doit proposer un nom pour devenir académicien. Une discussion s'engage entre élus et deux noms sont proposés.

Charles MECKES informe de l'Assemblée Générale du club du Mans SCM le lundi 13 novembre à 19h00, nous profiterons de ce moment pour la signature de la convention de partenariat.

Nous ferons la même chose avec le club de Coulaines lors d'un match U15F France lors de la mi-temps (date à déterminer).

La réunion de zone aura lieu le samedi 25 novembre 2023. Le Comité sera représenté par Charles MECKES et Frédéric MELOCCO.

La caravane du Conseil Départemental organisée par le CDOS a annoncé deux nouvelles dates.

Samedi 24 février à Sablé-sur-Sarthe et Samedi 9 mars à Mayet. Nous allons prendre contact avec le club de Sablé pour voir s'ils sont intéressés. Nous ne participerons pas à la date de Mayet, la ville n'ayant pas de club affilié.

La séance est close à 22h30.



Président du Comité de La Sarthe,
Charles MECKES.



Secrétaire Général,
Jocelin CORVAISIER.